

ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR

Communiqué du 4 octobre 2022

Le Conseil d'Administration a arrêté les comptes semestriels consolidés 2021 ainsi que les comptes sociaux et consolidés 2021 dans sa séance du 27 septembre 2022.

Les états financiers consolidés et sociaux au 31 décembre 2021 sont en cours d'audit. Les comptes semestriels 2021 font actuellement l'objet d'un d'examen limité par les Commissaires aux comptes de la Société.

Chiffres clés de l'exercice

Données consolidées en K€	2021	2020	S1 2021	S1 2020
Chiffre d'affaires	70	87	34	51
Résultat opérationnel courant	-2283	-2352	-383	-1735
Résultat opérationnel	-2025	-2124	-475	-1626
Résultat des activités poursuivies	-1783	-2432	-512	-1651
Résultat net	-1783	-2432	-512	-1651
Résultat net part du groupe	-1775	-2380	-510	-1614
Capitaux propres	12142	14872	17772	14872
Ratio d'endettement net	0,18x	0,22x	0,15x	0,22x
Actif net par action	2,13€	2,61€	3,12€	2,61€
Données sociales en K€				
Chiffre d'affaires	97	49		
Produits d'exploitation	101	89		
Résultat d'exploitation	-1727	-1071		
Résultat financier	-743	1167		
Résultat courant avant impôt	-2470	96		
Résultat financier	-743	-1167		
Résultat exceptionnel	-278	-231		
Résultat de l'exercice	-2748	-135		
Capitaux propres	17602	20349		
Ratio d'endettement net	n/a	0,03x		
Actif net par action	3,09€	3,57€		

Faits marquants de l'exercice

Certains faits marquants sont survenus ou se sont poursuivis lors de l'exercice social clos le 31 décembre 2021, notamment :

- la poursuite de la sauvegarde d'EEM et la fin de la mission de l'Administrateur provisoire le 7 août 2021 ;
- la gestion des litiges pour recouvrer différents actifs, en particulier l'hôtel cambodgien ;
- la faiblesse des revenus générés par les actifs du Groupe ;

- la recherche des moyens de sortie de sauvegarde, conformes aux exigences du Tribunal.

Pour s'assurer des moyens de trésorerie nécessaires pour les exercices 2021 et 2022 et avoir les fonds permettant une sortie de la procédure de sauvegarde, la Société a cédé certains actifs.

Ainsi au cours du premier semestre, EEM a cédé sa participation dans la société Française de Casinos à un prix de 1,75€ / action pour un montant global de 892,5K€.

Puis il a été cédé 909.566 actions Gascogne sur le marché pour un montant global de 3.555 K€, faisant revenir sa participation dans ce groupe à 12,3%.

L'exercice 2021 a été un exercice de transition. Il se solde par l'extériorisation d'importantes pertes en social (- 2,7M€) comme en consolidé (-1,8M€), la seule ressource d'exploitation du Groupe étant constituée de loyers.

Evènements postérieurs à la clôture – tendances

La Société est sortie de la sauvegarde au premier trimestre 2022.

Elle a procédé au paiement des créances produites, le règlement de celles contestées demeurant entre les mains du Mandataire.

Elle a encaissé, depuis janvier 2022, 1.733 K€ correspondant à la cession de 543.792 titres GASCOGNE, portant la participation d'EEM à 10%.

A la suite d'une décision judiciaire de janvier 2022, le Groupe a pu reprendre partiellement la main sur son actif Cambodgien. Divers frais ont été engagés pour parer au plus pressé. Il reste à financer le règlement des dettes fournisseurs, des taxes et la rénovation à minima de l'hôtel.

Au Pérou, quelques lots de l'immeuble ont été loués. Il reste à trouver une couverture assurantielle adéquate pour risques et dommages aux tiers.

Le Groupe cherche à valoriser au mieux son actif immobilier parisien. Des travaux de rénovation sont à prévoir.

Il s'efforce de réduire son exposition aux contentieux par des issues transactionnelles.

Le Conseil d'Administration a décidé la convocation de l'Assemblée Générale annuelle le 28 octobre 2022 à 15 heures, qui se tiendra à l'Hôtel Napoléon, 40, avenue de Friedland, 75008 Paris.

À propos d'Electricité et Eaux de Madagascar

Electricité et Eaux de Madagascar, holding financier diversifié (hôtellerie, immobilier, papier) est coté sur le marché Eurolist C NYSE Euronext Paris (ISIN FR0000035719).

Electricité et Eaux de Madagascar détient la Société Anonyme Immobilière Parisienne de la Perle et des Pierres Précieuse - SAIP, agissant directement et indirectement via la SNC Paris Croix des Petits Champs, et la SARL Les Vergers, société immobilière ayant la qualité de marchand de biens. Electricité et Eaux de Madagascar détient une participation dans Gascogne qui en fait un des plus importants actionnaires de cette société cotée sur Eurolist C.